



COMITE DEPARTEMENTAL DE MEURTHE ET MOSELLE

Responsable Sportif Individuels

Serge CRUSSIÈRE

[resp.individuels@cd54-billard.com](mailto:resp.individuels@cd54-billard.com)

Tél. : 06 80 67 33 36



## CONVOCAATION

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL Cadre N3

Distances : 120 points / 30 reprises

V2

DATE : Dimanche 02/10/2022 à 13 heures 45 1erTour

CLUB : Billard Club Mussipontain

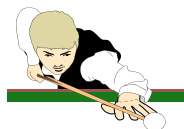
POULE A	NOM	Prénom	CLUB	LIC.	Pts Ranking	M. Générale	M. Annuelle
	FRIEDEL	STEPHANE	ACADEMIE DE BILLARD SAINT-MAX / NANCY	147570C		6,14	6,14
	SINIGAGLIA	ALPHONSE	BILLARD CLUB HOMECOURT	015519X		4,38	4,38
	VIOLA	FLORENT	BILLARD CLUB MUSSIPONTAIN	102735J		4,09	4,09

TENUE du CLUB et LICENCE a JOUR OBLIGATOIRE pour tous les PARTICIPANTS

Le Joueur doit être en possession d'une pièce d'identité et de sa convocation

Renseignez-vous auprès du club d'accueil sur les conditions sanitaires applicables.

TRANSMISSION des RESULTATS au plus tôt et sous 48 heures à : Serge CRUSSIÈRE Voir adresse ci-dessus.



COMITE DEPARTEMENTAL DE MEURTHE ET MOSELLE

Responsable Sportif Individuels

Serge CRUSSIÈRE

[resp.individuels@cd54-billard.com](mailto:resp.individuels@cd54-billard.com)

Tél. : 06 80 67 33 36



## CONVOCAATION

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL Cadre N3

Distances : 120 points / 30 reprises

V2

DATE : Dimanche 02/10/2022 à 13 heures 45 1erTour

CLUB : Billard Club Mussipontain

POULE B	NOM	Prénom	CLUB	LIC.	Pts Ranking	M. Générale	M. Annuelle
	BENOIT	STEPHANE	ACADEMIE DE BILLARD SAINT-MAX / NANCY	152803Q		5,07	5,07
	JOUEN	CHRISTIAN	BILLARD CLUB MUSSIPONTAIN	140967V		4,39	4,39
	PAUL	MICHEL	ACADEMIE DE BILLARD SAINT-MAX / NANCY	140967V		4,39	4,39
	PRETRE	OLIVIER	BILLARD CLUB TOULOUS	140967V		A évaluer	A évaluer

TENUE du CLUB et LICENCE a JOUR OBLIGATOIRE pour tous les PARTICIPANTS

Le Joueur doit être en possession d'une pièce d'identité et de sa convocation

Renseignez-vous auprès du club d'accueil sur les conditions sanitaires applicables.

TRANSMISSION des RESULTATS au plus tôt et sous 48 heures à : Serge CRUSSIÈRE Voir adresse ci-dessus.